Rapport de la commission centrale de l'activité libérale (CCAL) pour l'année 2016

CME

5 décembre 2017

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Aspects descriptifs

- **350 contrats (- 5) : 6 nouveaux contrats et 11 fins d'activité**

- **Part des praticiens exerçant une activité libérale**
  - 5.93 % du total des praticiens statutairement éligibles (y compris les chefs de clinique-assistants des hôpitaux).
  - 20.56 % au sein des effectifs de PU-PH
  - 3,3 % des PH temps plein.

- **L'activité libérale est plus présente dans certaines disciplines :**
  - spécialités chirurgicales : 35 %
  - spécialités médicales : 13 %
  - radiologie : 11 %
  - médecine nucléaire, radiothérapie : 20.8 %

Aspects descriptifs

- **Certaines disciplines ne comptent aucun médecin exerçant une activité libérale : gériatrie, urgences, anesthésie, réanimation, biologie.**

- **Une répartition de l'activité libérale relativement homogène entre les GH, à la notable exception de HUPSSD et Robert Debré.**

- **Volume d'activité :**
  - L'activité privée a augmenté en 2016, de manière plus importante pour les actes (+ 4.5 %) que pour les consultations (+2.7 %).
  - Les honoraires perçus ont progressé (+ 5.8 %).
  - Les redevances ont également progressé (+ 5%).
  - Chiffre d'affaire annuel moyen de 115 203 € (+ 6 323 €)

Dispersion des honoraires

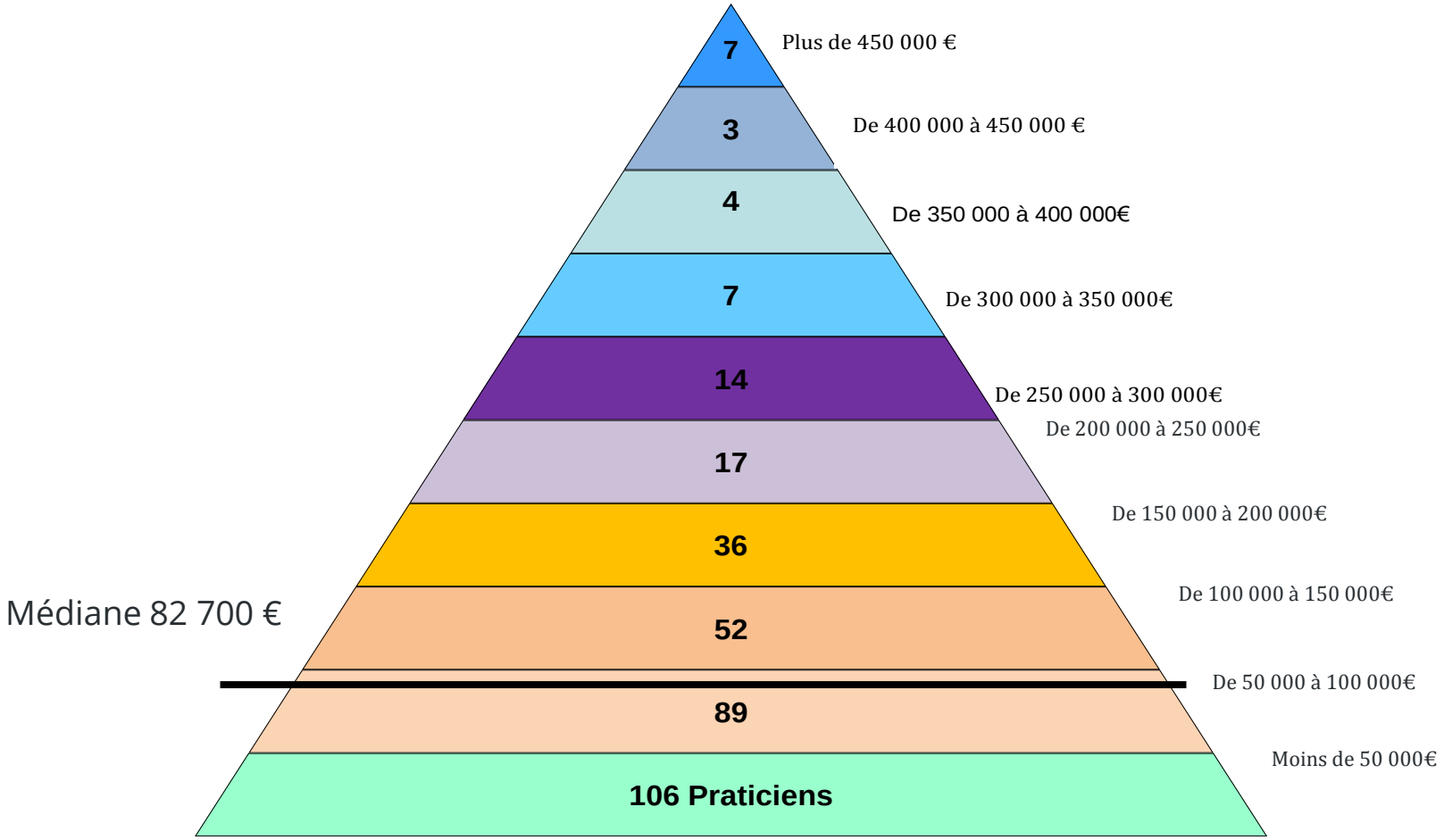

Contrôles

- **Des points positifs :**

- **Contrôle du volume :**
  - 4 situations de dépassement ont été relevées par les CLAL et feront l'objet d'un suivi.

- **Sincérité des déclarations :**
  - 9 situations individuelles feront l'objet d'une analyse plus poussée lors des prochaines séances de la CCAL, en tenant compte des derniers éléments d'information fournis par les praticiens en réponse aux interrogations des CLAL.

- **Contrôle de l'acquittement des redevances:**
  - 2 % du montant total des redevances dû n'avait pas été réglé au 1er novembre (dans certains cas, suite à des correctifs de redevances émis au cours de l'été 2017).
  - La CCAL demande un état actualisé de l'acquittement des redevances au 31 décembre 2017.

Contrôles

- **Des points perfectibles :**

- **Contrôle de l'information sur les honoraires :**
  - le sujet fait l'objet de contrôles annuels par les GH et CLAL mais des progrès sont encore possibles, notamment en ce qui concerne la mise en ligne sur le site internet de l'AP-HP.

- **Contrôle de la quotité de temps (20 % maximum) :**
  - le renseignement des plages d'activité libérale dans les tableaux de service n'est pas encore généralisé.

Conclusions

- **Une instruction à poursuivre dans certaine situations (13/350) :**
  - La CCAL souhaite que les CLAL achèvent l'instruction de l'ensemble des situations

- **La création d'une commission régionale de l'activité libérale (CRAL) placée auprès du directeur général de l'ARS**

- **Le dispositif réglementaire doit encore être complété par la publication des arrêtés relatifs à la forme du rapport annuel et au contenu minimal des chartes de l'exercice libéral**

- **Dès publication de ces textes, la CCAL publiera une version actualisée du Guide de l'activité libérale à l'attention des praticiens de l'AP-HP, et mènera des travaux sur contenu de la Charte de l'exercice libéral à l'AP-HP.**

HU Paris Seine Saint Denis :
Docteur Philippe LARMIGNAT – anesthésiste (Avicenne)

HU Saint-Louis – Lariboisière – Fernand Widal :
Professeur François DESGRANCHAMPS – urologue (Saint-Louis)

HU Paris Nord Val de Seine :
Madame OLIVERES-GHOUTI Catherine – Ordre des Médecins

HU Pitié-Salpêtrière – Charles Foix :
Professeur Jacques BODDAERT – gériatre (Pitié Salpétrière)

HU Est Parisien :
Professeur Levon DOURSOUNIAN – chef du service d'orthopédie (Saint Antoine)

HU Paris Sud :
Professeur Alexandre DE LA TAILLE – chirurgien urologue (Henri Mondor)

HU Henri Mondor :
Docteur Catherine BERTRAND – généraliste à Henri Mondor – représentant de l'Ordre des Médecins

HU Paris Centre :
Professeur Marc ZERBIB – urologue (Cochin)

HU Paris Ouest :
Docteur Claire VULSER – anesthésiste-réanimateur (HEGP)

HU Paris Ile de France Ouest :
Professeur Laurent TEILLET – gériatre (Ambroise Paré)

HU Necker –Enfants Malades :
Professeur Claire FEKETE –Ordre des Médecins

HU Robert Debré :
Docteur Marie-Françoise HURTAUD-ROUX – hématologiste (Robert Debré)